



Contrebande du tabac : les dépanneurs fulminent

Affaires - Commerce de détail

Écrit par Yvon Laprade

Jeudi, 21 mai 2009 11:38

Mise à jour le Jeudi, 21 mai 2009 15:15

Ottawa est en train de créer «une nouvelle génération de fumeurs et de revendeurs chez les adolescents» par son inaction face aux contrebandiers du tabac, blâme Michel Gadbois, vice-président de l'Association canadienne des détaillants en alimentation (ACDA).

«Ça n'a absolument aucun bon sens de permettre la vente de paquets de cigarettes de contrebande à 1\$ à des jeunes fumeurs. Ça les incite à fumer davantage. Ce sont les réseaux de contrebandiers qui s'en mettent plein les poches pendant ce temps-là, en faisant travailler à leur compte des jeunes, qui se font jusqu'à 1 000\$ en vendant leurs cigarettes au noir», poursuit le vice-président de l'ACDA en entrevue à RueFrontenac.com.



Cette sortie en règle de Michel Gadbois survient au moment où l'association qu'il représente vient de lancer la brochure *C'est le temps d'agir!* dans le cadre d'une nouvelle offensive en vue de faire bouger le gouvernement de Stephen Harper dans le dossier de la contrebande.

«Le commerce illicite de cigarettes de contrebande (fabriquées entre autres dans la réserve de Kahnawake, près de Châteauguay, a des conséquences désastreuses, non seulement pour la santé des jeunes, mais aussi pour l'économie, pour les dépanneurs», déplore Michel Gadbois.

L'Association fait valoir, dans sa brochure, que la hausse des taxes sur le tabac – qui ont doublé depuis 2006 – encourage le commerce de contrebande. Au Québec, par exemple, 40% des cigarettes proviennent d'usines illégales. En Ontario, c'est 50%.

«Les taxes excessives: le bonheur des contrebandiers», conclut l'Association canadienne des dépanneurs, qui souhaite que le gouvernement fédéral cesse de se fermer les yeux. L'imposition d'une taxe provinciale autochtone sur le tabac (TPT) fait partie des recommandations de l'Association. On demande en outre à Ottawa d'intensifier ses perquisitions dans les usines illégales et de donner les moyens nécessaires à la GRC de faire son travail.

Revenus en baisse

Pour sa part, le directeur général de l'AMDEQ, Yves Servais, qui représente les dépanneurs au Québec – on en dénombre 6 000 – reconnaît que la guerre contre les cigarettes de contrebande n'a pas encore donné des résultats probants.

«Nous faisons de moins en moins d'argent avec la vente de nos cigarettes (à 8-9\$ le paquet). La contrebande nous fait très mal», dit-il.

Il précise que les revenus tirés de la vente de cigarettes, dans un dépanneur-type, varient de 30 à 35%. «Le tabac fait partie de nos trois gros vendeurs, avec la bière et les billets de loterie. Or, nous perdons des revenus année après année au profit des cigarettes illégales. Ce sont des petits propriétaires de dépanneurs qui sont menacés de disparaître», évoque-t-il.

- Une cartouche de cigarettes vendue 70,23 \$ (en février 2009) était taxée à 58 %.